



ASSOCIATION  
**Henri Pézerat**  
Travail • Santé • Environnement



*Communiqué de presse, 7 avril 2020*

## **Notre Dame de Paris**

**Rompant le confinement auquel tous les français sont contraints  
sauf activités rigoureusement réglementées,  
l'archevêque de Paris est autorisé à organiser, le 10 avril 2020,  
une célébration religieuse à l'intérieur de la cathédrale**

Nous, collectif « plomb à Notre-Dame », nous tenons à exprimer notre étonnement, notre incompréhension et notre indignation face à une telle initiative.

**Notre étonnement** : alors que les amendes pleuvent sur la tête des citoyens pour la moindre virgule manquant à l'attestation de déplacement dérogatoire ou le fait de s'asseoir cinq minutes sur un banc au soleil, l'archevêque de Paris est autorisé à rompre, non seulement son propre confinement, mais celui d'une dizaine de personnes avec lui, voire plus !

**Notre incompréhension** : Comment est-il possible, de la part du gouvernement, d'accorder une telle faveur à l'archevêque de Paris par rapport à l'épidémie en cours, alors que nombreux sont ceux qui depuis le début du confinement se sont vus dans l'impossibilité d'un dernier adieu à des proches décédés ? Outre les risques de contamination au COVID19, quel est le sens de cette autorisation, alors que l'édifice est toujours fortement contaminé au plomb ?

**Notre indignation** : Alors que depuis un an, nous luttons pour la prise en compte par l'Etat des dangers de la contamination au plomb, dans une perspective de prévention pour la santé des travailleurs intervenant sur le site ou autour de Notre-Dame, mais aussi pour l'ensemble de la population exposée, nous ne pouvons que nous indigner de la volonté affichée par les autorités de banalisation des risques que constitue le fait d'autoriser un office religieux à Notre Dame, en pleine épidémie de COVID19 et alors que la décontamination du plomb, si nécessaire à la prévention des risques encourus par les travailleurs, n'a toujours pas été réalisée à l'intérieur de l'édifice.

Alors que Notre Dame n'est plus en ce moment un lieu de culte parce qu'interdite au public, il s'agit d'un très mauvais signal envoyé à l'opinion publique, et ceci à double titre :

- La période de confinement qui appelle à un comportement exemplaire de tous, y compris des responsables ecclésiastiques, et cela même si la réglementation, propre au confinement, prévoit que des célébrations religieuses puissent réunir 20 personnes,
- La lutte contre le saturnisme qui doit être considérée comme une priorité en matière de santé publique et qui justifie, à elle seule, que cette cérémonie ne se tienne pas dans un lieu fortement contaminé par le plomb.

Nous demandons que cette autorisation donnée à l'archevêque de Paris lui soit retirée.

### **Contacts :**

Association Henri Pézerat, Annie Thébaud-Mony : 06 76 41 83 46

Union départementale CGT, Benoît Martin : 06 07 99 46 38

Association des Familles Victimes du Saturnisme, Mathé Toullier : 06 62 78 59 75